

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0401.695.608
Type d'institution	ASBL Communale
Nom de l'institution	ASBL ŒUVRE DES TOUT PETITS
Période de reporting	2021

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Organe d'administration	2
Autre organe (+ dénomination exacte) #...	Néant

Membres de l'Organe d'administration

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	LOVRIX Jacqueline (privé)	Néant	Néant			100%
Vice-président # 1	Néant					
Vice-président # 2	Néant					
...						
Administrateur chargé de fonctions spécifiques # 1	Néant					
Administrateurs	PARMENTIER Thomas (Ville Charleroi) COCHET Jacqueline (privé) GONZE Annie	Néant Néant Néant	Néant Néant Néant			50% 100% 50%

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

	(privé) MARMIGNON Marie José	Néant	Néant	Néant		100%
	(privé) OVERSTEYNS Pierre(privé)	Néant	Néant	Néant		100%
	PERIQUET Geneviève	Néant	Néant	Néant		100%
	(privé) PIROTTE Fabian(privé)	Néant	Néant	Néant		50%
Total général	7	Néant	Néant	Néant		

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux par organe, sur la période de reporting.

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Néant			
Directeur x	Néant			
Directeur ...	Néant			
Sous-directeur	Néant			
Sous-directeur	Néant			
...				
Autre ...	Néant			
Total rémunérations	Néant			

Commentaires éventuels

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).